

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 484 720

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 80 13274**

(54) Système de douille transformatrice à culot standard pour la conversion des luminaires.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). H 01 R 33/00.

(22) Date de dépôt..... 13 juin 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 51 du 18-12-1981.

(71) Déposant : DAVID Francis, résidant en France.

(72) Invention de : Francis David.

(73) Titulaire : /dem (71)

(74) Mandataire :

- 1 -

Le rendement des lampes aux halogènes, en particulier les lampes miniatures de très bas voltage, est supérieur à celui des lampes à incandescence couramment utilisées dans les luminaires.

La présente invention a pour but de généraliser l'emploi de ces lampes 5 en facilitant leur mise en place dans la plupart des appareils d'éclairage existants.

L'invention consiste donc à convertir un appareil déclairage classique utilisant des lampes ordinaires, en un appareil plus performant utilisant ces lampes, par l'emploi du système de douille à culot standard, qui selon 10 l'invention, permet d'effectuer cette conversion sans modification de l'appareil d'éclairage d'origine.

La mise en place des lampes miniatures est délicate, car ces lampes sont particulièrement fragiles et de mise en place peu commode, surtout lorsque les appareils d'éclairage sont installés et peu accessibles, d'autre 15 part, les culots ou les broches des lampes miniatures, supportent guère le couple important de serrage dans la douille du luminaire, ce serrage étant néanmoins nécessaire pour assurer de bons contacts électriques.

La présente invention permet de remédier à ces inconvénients grâce à un système de capot solidaire de la douille transformatrice, lequel capot comporte sur son bord antérieur, une colletette ou des encoches permettant de prendre appui pour visser et dévisser l'ensemble, facilitant ainsi le remplacement des lampes.

Une forme d'exécution de l'invention est décrite ci-après à titre indicatif, en se référant au dessin annexé, la figure 1, est une vue en coupe du système comprenant la douille 1, qui reçoit la lampe miniature 2, généralement à broches, laquelle est plus souvent scellée dans un réflecteur (lampe à miroir). La douille 1, dont le corps est en matière isolante (céramique), peut directement recevoir sur sa partie postérieure, le culot 3, normalisé avec la douille de l'appareil d'éclairage. Sur la partie antérieure de la 30 douille isolante 1, on scelle ou serti, le capot 4, qui peut également faire office de réflecteur et permettre l'utilisation des sources nues.

Toutefois, dans l'esprit de l'invention, le bord du réflecteur (ou capot) comporte des encoches ouvertes 6, pouvant être diamétralement opposées, et suffisamment larges pour permettre le logement de l'extrémité des doigts de 35 la main, pour effectuer, d'une part la mise en place et le retrait de la lampe à miroir, et d'autre part, la mise en place et le retrait de l'ensemble dans l'appareil d'éclairage. Les encoches servant d'appui pour visser et dévisser le système.

- 2 -

Certaines vibrations extérieures peuvent entraîner le débrachage des lampes à miroir, à cet effet l'invention prévoit le poinçonnage du bord d'appui 6 du capot, avec découpe et rabat intérieur, de telle sorte que l'élasticité de la tôle du capot et la friction permettent l'introduction et le maintien de la lampe 2.

De nombreuses modifications pourront être apportées à la présente invention quant à la nature, à la forme et aux dimensions de ses éléments constitutifs, au mode de montage etc..., sans s'écartez de la présente invention.

Ainsi, le moyen de maintenir la lampe à miroir pourra être un clip ressort rapporté par rivetage sur le réflecteur ou fixé sur la céramique de la douille.

L'invention s'applique pour tous les systèmes de projecteurs et appareils d'éclairage.

· REVENDICATIONS ·

1. Système de douille transformatrice à culot standard, pour la conversion en lampe des luminaires, combinaison permettant d'adapter des lampes aux halogènes miniatures dans des luminaires non prévus à l'origine pour recevoir ces types de lampes, caractérisé par le fait que la douille transformatrice comporte sur sa partie antérieure, un capot destiné à assurer le maintien de la lampe dans la douille et faciliter la mise en place du système dans l'appareil d'éclairage.
2. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce que le bord du capot comporte au moins deux encoches permettant le passage des doigts de la main.
3. Système selon la revendication 2, caractérisé en ce que les encoches peuvent être effectuées sur la collerette formant le bord du capot.
4. Système selon la revendication 2, caractérisé en ce que le poinçonnage ou le rabat de la découpe de l'encoche sert au maintien de la lampe à miroir.
5. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce que le capot serré sur la douille est un réflecteur.
6. Système selon revendication 1, caractérisé en ce que des clips ressorts rapportés à l'intérieur du capot, maintiennent la lampe.
7. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce que la douille transformatrice est constituée par un connecteur à broche scellé directement dans un culot ou par l'intermédiaire d'un support isolant.

1/1

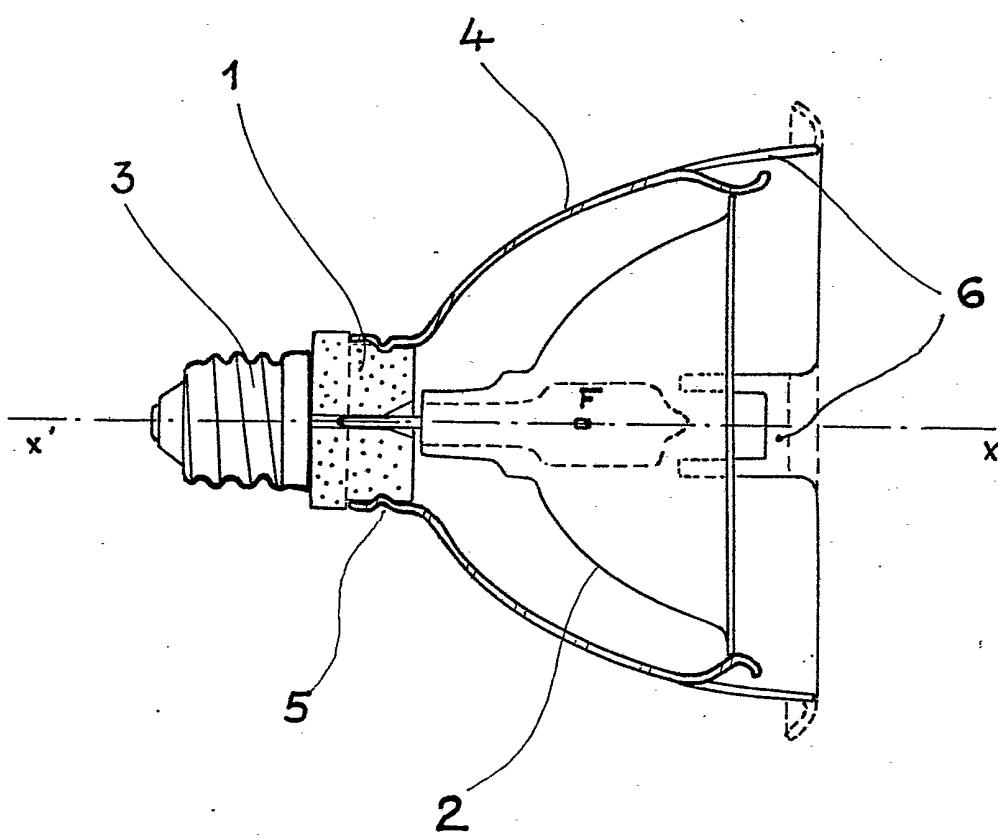


FIG.1